



Serre-Ponçon en R E V U E



**ÉLECTIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

P3



**PROMOUVOIR ENSEMBLE
LE « BIEN VIEILLIR »**

P6



**POURQUOI UNE TAXE
GEMAPI ?**

P14

ÉDITO



SOMMAIRE

02	Édito
03	CCSP
04	Zoom sur l'OICS
05	Développement touristique
06	Aménagement du territoire
07	Services de proximité
08 > 09	APN & Mobilité douce
10 > 11	Culture
12 > 13	Déchets
14	Environnement
15	Assainissement

Directeur de la publication :

Chantal EYMEOD

Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception : Caly Graff à Embrun

page de couverture : Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon

Impression : 9 000 exemplaires imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement imprimerie Recto-Verso

Crédits photos couverture : © Réallon

Le territoire de Serre-Ponçon jouit de nombreux atouts. La dernière étude menée par la société IFOP pour l'ADDET 05 sur l'attractivité des Hautes-Alpes place la Communauté de communes de Serre-Ponçon en tête du département avec **plus de 91% des personnes interrogées qui considèrent notre bassin de vie comme particulièrement attractif.**

C'est une réelle satisfaction par rapport au travail engagé depuis plusieurs années et notamment depuis la création en 2017 de notre nouvelle communauté de Communes. C'est aussi un encouragement à poursuivre et à accentuer notre action au service de l'ensemble des habitants. **Je sais les membres du Bureau et l'ensemble des conseillers communautaires pleinement mobilisés pour faire de Serre-Ponçon un territoire où la qualité de vie, le respect de l'environnement se conjuguent harmonieusement avec le développement économique et touristique.**

Même si la crise sanitaire nous touche durement, même si l'activité économique est fortement impactée, nous devons croire en notre avenir. Nous avons les atouts pour envisager l'avenir avec lucidité et sérénité. Nous sommes précurseurs dans le domaine de l'énergie et de la mobilité. Nous portons des projets innovants en matière d'économie circulaire et de réduction des déchets. Nous avons un patrimoine naturel, culturel et patrimonial remarquable. Tout cela doit nous permettre de relever les défis à venir. Et ils sont nombreux !

Au nom du Conseil Communautaire et en mon nom personnel, vous pouvez compter sur notre engagement pour faire de nos potentialités actuelles les réussites de demain au service de chacune et chacun d'entre vous.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année 2021.

CHANTAL EYMEOD

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

ÉLECTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2020

➤ Délégations de fonction des Vices-Présidents



▶ **CHANTAL
EYMEOUD**

Présidente
Embrun



▶ **VICTOR
BERENGUEL**

1^{er} Vice-Président
Savines-le-Lac
Tourisme et promotion
touristique



▶ **CHRISTIAN
DURAND**

2^{ème} Vice-Président
Chorges
Finances et budget



▶ **PIERRE
VOLLAIRE**

3^{ème} Vice-Président
Les Orres
Transition énergétique,
numérique et déchets



▶ **JEAN-PIERRE
GANDOIS**

4^{ème} Vice-Président Crots
Culture et patrimoine.
Santé environnementale



▶ **CHRISTINE
MAXIMIN**

5^{ème} Vice-Président
Baratier
Activités de Pleine Nature
(APN) et mobilité douce



▶ **CHANTAL
ROUX**

6^{ème} Vice-Président
Saint-Sauveur
Actions sociales, services
de proximité et refuge
animalier



▶ **JEAN-MARIE
BARRAL**

7^{ème} Vice-Président
Châteauroux-les-Alpes
Travaux, risques naturels,
GEMAPI et signalétique



▶ **JEAN-LUC
VERRIER**

8^{ème} Vice-Président
Prunières
Environnement, forêt,
agriculture et plateforme
bois énergie



▶ **MARC
AUDIER**

9^{ème} Vice-Président
1^{er} adjoint ville d'Embrun
Assainissement

➤ Les autres conseillers communautaires

NOËLLE ROUX
Châteauroux-les-Alpes

GINA BERTRAND
Chorges

JÉRÔME ARNAUD
Chorges

BÉATRICE ZAPATERIA
Chorges

MICHEL PEYRON
Chorges

SOPHIE ROMMENS
Chorges

STÉPHANE SCARAFAGIO
Crévoux

CHRISTINE MICHEL
Crots

CHRISTIAN PARPILLON
Embrun

NATACHA RAUTENBERG
Embrun

AUDREY CEARD
Embrun

CHRISTIAN COULOUMY
Embrun

ZOÏA DEPEILLE
Embrun

ALEXANDRE DIDIER
Embrun

CLAIRE SARDY
Embrun

F. BERNARD BRUNEL
Embrun

JEHANNE MARROU
Embrun

CHRISTIAN DAVID
Embrun

CLAIRE CANTON-RAPUC
Embrun

ROBERT PELLISSIER
Embrun

GEORGES GAMBAUDO
Pontis

GUSTAVE BOSQ
Puy-Saint Eusèbe

BRUNO PARIS
Puy Sanières

MICHEL MONTABONE
Réallon

JEAN-MARIE MELMONT
Saint-André d'Embrun

LAURENT MAILLARD
Saint-Apollinaire

BERNARD RAIZER
Le Sauze du Lac

COLETTE METTAVANT
Savines-le-Lac

38 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

QU'EST-CE QUE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS ?



FRANCK BERNARD-BRUNEL

Président de l'OICS :

" L'Office intercommunal des sports est une association régie par la loi de 1901 chargé par la Communauté de communes de Serre-Ponçon de favoriser le développement des activités sportives sur le territoire. 42 clubs adhérents pour 5300 licenciés représentés ".



OICS - Office Intercommunal des Sports

Président : Franck BERNARD-BRUNEL

Siège social : Centre aquatique Aquaviva
plan d'eau d'Embrun - 05200 EMBRUN

Adresse mail : oics.ccsp@gmail.com

Les actions et les objectifs de l'OICS sont les suivants :

- › **Coordonner** les différentes actions d'information auprès des associations,
- › **Organiser** le recueil d'informations en provenance des clubs pour l'attribution des subventions (en matière de fonctionnement et d'investissement) que la CCSP vote. De nombreux critères sont pris en considération pour faciliter la pratique sportive que ce soit au niveau de l'initiation, du perfectionnement, des compétitions locales, départementales, régionales et nationales,
- › **Etablir** les critères d'attribution des subventions,
- › **Aider et faciliter** le déplacement des clubs et associations avec la mise à disposition de minibus propriété de l'OICS,
- › **Soutenir, encourager** toutes les initiatives tendant à développer la pratique des activités physiques et sportives,
- › **Promouvoir** toutes actions en faveur de l'éthique sportive, la loyauté et les principes fondamentaux d'éducation sportive,
- › **Assurer** la liaison entre la direction départementale de la cohésion Sociale et de la Protection des populations (DDCSPP), le Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS), les collectivités territoriales et les associations,
- › **Arbitrer** les différends entre les clubs sportifs,
- › **Assurer** des actions de promotion sportive (réunion d'informations....),
- › **Organiser** la soirée de remise des trophées,
- › **Accueillir et examiner** les vœux et les suggestions qui lui parviennent,
- › **Participer** à l'organisation de manifestations sportives,
- › **Soumettre** aux communes du territoire de la CCSP, toutes propositions utiles en vue du développement des APS et tous les projets d'équipements sportifs qui lui paraissent utiles.

FLASH FINANCE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION : ENTRE 5 000.00 € ET 7 000.00 €

PRINCIPALES RECETTES

- › Cotisation des clubs (15€/club)
- › Subvention CCSP (1500€/an)
- › Dons divers (Lions Club - associations)

PRINCIPALES DÉPENSES

- › Entretien et réparations des minibus (2000€/an)
- › Assurance des minibus (1200€/an pour 2 véhicules)
 - › Réception de l'AGO (100€)
- › Organisation d'événement « soirée des trophées, tous les 3 ans » (2000€)
- › Affiliation FNOMS (200€)

CLASSEMENT « COMMUNE TOURISTIQUE », UN CLASSEMENT À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, RECONNAISSANCE DE LA DESTINATION TOURISTIQUE

Les 17 communes de la CCSP ont reçu la dénomination « Commune touristique » par arrêté préfectoral du 25 novembre 2019 (1 arrêté par commune).



Cette dénomination est accordée pour 5 ans, elle est accordée par la préfecture au vu de plusieurs critères : classement de l'office de tourisme, organisation d'animations culturelles, artistiques, gastronomiques ou sportives sur la communes et proportion d'hébergements touristique (hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, campings, chambres d'hôtes, résidences secondaires).



Cette démarche commune permet de confirmer la volonté des communes de travailler ensemble à la définition de leur stratégie, le secteur du tourisme étant la première économie du territoire.

DEUX NOUVEAUX OUTILS POUR LA PROMOTION DE LA DESTINATION SERRE-PONÇON :

➤ Inauguration d'un bateau "Office de tourisme hors les murs"

La CCSP est partenaire du Plan intégré territorial "Terres Monviso". Les plans intégrés territoriaux (PITER) ont pour objectif le développement économique, social et environnemental d'un territoire transfrontalier à travers la mise en œuvre d'une stratégie commune et bénéficient de subvention du programme de coopération transfrontalière européenne ALCOTRA.

L'un des axes de cette stratégie, menée en partenariat avec la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, la communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, la Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et de l'Agriculture de Cuneo et la commune de Saluzzo, est la promotion touristique internationale de la destination "Terres Monviso".



VICTOR BERENGUEL

1^{er} vice-président en charge du tourisme et de la promotion touristique :

"La communauté de communes de Serre-Ponçon a fait le choix stratégique de s'équiper d'un bateau afin de marquer le lac comme lieu emblématique de la destination Serre-Ponçon".

Cet équipement a été inauguré le 12 août 2020 par la Présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon, le Vice-Président chargé du tourisme et le Président de l'office de tourisme.

FLASH FINANCE

Cette action bénéficie d'un financement à hauteur de 85% par le fonds FEDER du programme Interreg ALCOTRA.



➤ Un écran géant, un outil mobile pour le territoire

Dans la continuité de ce programme Franco-italien « Terres Monviso » : la promotion du tourisme international autour de Serre-Ponçon :

La CCSP s'est dotée d'un écran LED mobile qui est utilisé pour diffuser des informations sur les événements touristiques du territoire. Il pourra également être utilisé lors d'événements culturels et sportifs majeurs du territoire.



ACTUALITÉ : RÉALISATION D'UN BÂTIMENT POUR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE-PONÇON

➤ Une porte d'entrée pour le territoire de Serre-Ponçon



CHRISTIAN DURAND,
Maire de Chorges :

" La Communauté de Communes de Serre-Ponçon et la commune de Chorges travaillent ensemble pour la réalisation d'un équipement structurant marquant l'entrée Sud du territoire de Serre-Ponçon en bordure de la RN94 à Chorges ".

Cet espace devrait accueillir l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon, des sanitaires mais également un espace commercial avec un point de restauration rapide.



AGENDA DU PROJET :

Fin 2019 : Réalisation d'une étude de faisabilité par Cabinet ABAMO

Fin septembre 2020 : Sélection du maître d'œuvre sélectionné : groupement d'architectes :

› Mandataire : Marie-Pierre FORSANS associée à Massimo CROTTI et Fabrizio MASSONI

› Bureaux d'études associés Hauts-Alpes : ADRET, MILLET
Mi-novembre 2020 : Esquisse du projet

Fin décembre 2020 : Avant-Projet Sommaire

PROMOUVOIR ENSEMBLE LE « BIEN VIEILLIR » DANS LE CADRE DU PROGRAMME FRANCO-ITALIEN « TERRES MONVISO »

La CCSP est chef de file pour l'ensemble des partenaires : communautés de communes du Guillestrois-Queyras et de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon en France Consortium Monviso Solidaire en Italie dans le cadre de la coopération franco-italienne dans le cadre du programme européen ALCOTRA.

La CCSP délègue une partie des actions au comité départemental d'éducation pour la santé (CoDES05) et au groupement hospitalier de territoire des Alpes du Sud.

Le 3 décembre 2019, le lancement du programme a été organisé à Crots avec près de 100 participants français et italiens. Les participants ont travaillé sous forme d'ateliers, autour d'une des trois thématiques centrales du projet : prévention, guichet-unique et télémédecine.

Ces ateliers ont permis d'identifier et de partager les besoins sur chacune des thématiques, et de proposer des pistes d'actions transfrontalières à développer dans les trois années à venir.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU LABEL UNE COP D'AVANCE PAR LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La CCSP a reçu le label TERRITOIRE Durable Une Cop d'Avance pour une durée de 3 ans.

Ce label a pour objectif de récompenser les collectivités pour leur engagement en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique..



©ARPE ARB - remise label territoire durable

► Les projets communautaires en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique permettant l'obtention du label :

- › La plateforme production et stockage plaquette bois et le réseau de chaleur à Embrun
- › Le système pompe à chaleur du centre aquatique Aqua Viva à Embrun,
- › La valorisation des biogaz ancienne décharge de Pralong à Embrun.
- › L'adoption et la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable sur le territoire de Serre-Ponçon.

FLASH FINANCE

Programme cofinancé par le programme européen ALCOTRA. Enveloppe globale de plus de 1 600 000 € sur trois années.

LE SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

COVID 19 : LE SERVICE INSTRUCTEUR S'ADAPTE

Le service instructeur des autorisations du droit des sols s'adapte avec de nouvelles conditions d'accueil des usagers :

- › Accueil téléphonique le matin de 8h30 à 12h00, pour les prises de RDV, et les renseignements liés à des dossiers en cours, et questions diverses
- › Accueil physique sur RDV uniquement, à l'appréciation du service en fonction des caractéristiques du projet selon les conditions suivantes :
 - Port du masque obligatoire
 - Une seule personne par créneau de 1h, les jours suivants :
Mardi : 9h / 10h / 11h et Jeudi : 14h / 15h / 16h

Vous avez un terrain et vous envisagez de construire ?

Contactez la mairie de la commune sur laquelle est situé votre terrain, afin d'obtenir les règles d'urbanisme qui s'appliquent ainsi que les formalités administratives nécessaires.

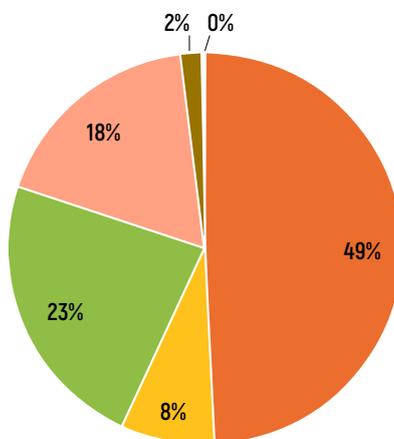
Vous avez un projet défini, et vous souhaitez obtenir des informations précises ou un dossier en cours d'instruction ?

Contactez le service instructeur par téléphone dans un premier temps. Si ce premier contact téléphonique ne suffit pas, un RDV pourra vous être proposé.



CHRISTIAN PARIILLON
Conseiller communautaire :

" Le service instructeur en quelques chiffres : 1639 dossiers instruits, 266 rendez-vous lors des permanences et 62 visites de conformités ".



Type de dossiers instruits en 2019

- Certificat d'urbanisme de type a
- Certificat d'urbanisme de type b
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

ESPACE FRANCE SERVICES

L'espace France Services à Embrun (ex Maison de Services au Public) de la CCSP, avec ses deux antennes de Savines le Lac et Chorges, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale jeunes et Cap Emploi, ont organisé la **18^{ème} édition** du Forum de l'Emploi de Serre-Ponçon.



CHANTAL ROUX
Vice-présidente en charge des actions sociales et des services de proximité :

" La Communauté de Communes a poursuivi ses actions afin que notre territoire reste dynamique, et, qu'il soit vecteur d'un développement économique pour tous ".



LE FORUM DE L'EMPLOI 2020 EN CHIFFRES :

- › **33 entreprises présentes** dont : Armée de Terre + Marine Nationale et 2 intérim et 2 armées.
- › **Au Forum : 83 offres sur le forum soit 156 postes, dont une vingtaine de postes pour l'intérim (Humanys et HAER).** Les offres de l'armée et de la marine ne sont comptabilisées.
- › **Sur le territoire de Serre-Ponçon : 124 Offres d'emploi**
- › **Environ 206 visiteurs**

+ D'INFOS › Les Espaces France Services vous accueillent dans le respect des gestes barrières.
› Rendez-vous sur notre site : <http://www.ccserreponcon.com/maison-services-public-ancien-rsp>



© Lehautalpin

GEOTREK UN NOUVEL OUTIL POUR FACILITER LES RANDONNÉES ET ÉLARGIR LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Initié par les parcs nationaux, la CCSP développe son "géotrek" : un site internet et son application mobile 100% dédiés à la randonnée.

Ce GEOTREK est le fruit d'une collaboration entre la CCSP, le Parc national des Ecrins, et l'office de tourisme.

Véritable aubaine pour les randonneurs, le site web "rando.serre-ponçon.fr" (accessible depuis un ordinateur, une tablette ou bien un smartphone), propose de définir son itinéraire selon différents critères : difficulté, dénivelé, type de chemin, temps de parcours, description de la randonnée pas à pas ou encore selon des thématiques.

Le randonneur peut ensuite enregistrer ses itinéraires favoris, partager ses fiches randos sur les réseaux sociaux, imprimer et profiter des photos, recommandations et descriptions techniques et thématiques qui viennent enrichir son choix d'itinéraire.

Ce site internet grand public met en valeur l'ensemble des informations du territoire (activités de pleine nature, patrimoine, événements) et les acteurs locaux du tourisme (hébergements, restaurants...).



L'application mobile, disponible sur Android et iOS, est utilisable avec ou sans connexion internet. Elle permet de se repérer sur le territoire et donne accès à toutes les informations de terrain.

FUSION DES SITES VTT DE L'AVANCE ET DE SERRE-PONÇON : MUTUALISATION DES COMPÉTENCES POUR OFFRIR DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES AUTOUR DE SERRE-PONÇON



Inauguration de la fusion des sites VTT de l'Avance et de Serre-Ponçon

Les collectivités de Serre-Ponçon (La communauté de communes Serre-Ponçon et la communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) se sont récemment réunies afin de gérer en commun un réseau cohérent de parcours V.T.T sur leurs territoires.

Ce rapprochement s'est effectué à la suite de la création de la « Destination Infra Régionale Serre-Ponçon ». Ce projet a pour objectif de développer la filière touristique et sportive du cyclisme autour du lac et des vallées avoisinantes, au travers des circuits existants ou de futures créations d'itinéraires.

Le site labélisé fédération française de cyclisme (VTT FFC) garde l'appellation « Espace VTT-FFC Serre-Ponçon ».

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les deux intercommunalités se sont en effet rapprochées afin de proposer une offre VTT complémentaire et cohérente autour du grand lac des Alpes du Sud et ses vallées. Le Site, labélisé VTT-FFC par la fédération française de cyclisme propose tous types de parcours, de la balade familiale aux itinéraires les plus sportifs. Les amateurs de VTT à assistance électrique, comme les fans d'enduro trouveront de quoi satisfaire leur coup de pédale tout en en prenant plein les yeux !

La création de ce nouvel espace a été l'occasion de revoir le support de communication en étendant la superficie de la carte au territoire de Serre-Ponçon Val d'Avance. Cette carte est d'ores et déjà disponible en office de tourisme au prix de 3€.



L'ESPACE VTT FFC N°31 SERRE-PONÇON EN QUELQUES CHIFFRES :

- > 41 itinéraires VTT représentant 560 kms
- > 14 itinéraires VTT à assistance électrique représentant 250 kms
- > 3 parcours enduro
- > 5 parcours verts (très facile), 13 parcours bleus (facile), 16 parcours rouges (difficile), 6 parcours noirs (très difficile)
- > 1 grand tour en itinérance (tour du lac) représentant 150 kms pour 6000 m de dénivelé positif



CHRISTINE MAXIMIN

Vice-présidente en charge des activités de pleine nature (APN) et de la mobilité douce :

" La principale nouveauté 2020 réside dans la création et le balisage d'un grand tour du lac en itinérance. Entre Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence, cet itinéraire traverse des paysages mythiques avec comme point d'orgue le lac de Serre-Ponçon ".

Long de 150km pour près de 6000mètres de dénivelé positif, les nombreux hébergeurs partenaires permettent la réalisation de ce parcours en plusieurs étapes. Intégralement balisé cette année, il n'attend plus que les pratiquants pour se laisser découvrir ! Le topo détaillé sera disponible l'année prochaine.

Et pour 2021 ?

L'objectif est la pérennisation de l'offre de cyclotourisme, avec l'obtention du label **CycloSport** de la FFC.



COMMUNICATION MUTUALISÉE DE L'ÉTÉ 2020 :

Création d'outils de communication pour valoriser les manifestations des organisateurs privés et publics.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon soutient et accompagne les organisateurs publics et privés dans leur communication estivale.



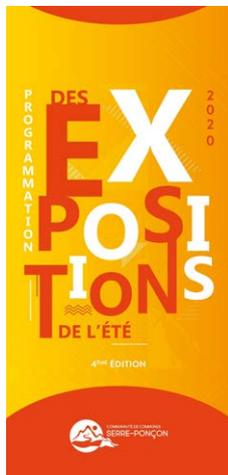
JEAN-PIERRE GANDOIS

Vice-président en charge notamment de la culture

" Malgré un contexte incertain lié à la crise sanitaire, Chantal EYMEUD et moi-même avons souhaité maintenir pour la 4^{ème} édition ces deux dépliants de l'été afin de soutenir et de valoriser le travail des organisateurs ".

> Un dépliant dédié aux concerts de musique classique et traditionnelle programmés pour l'été sur Serre-Ponçon.

> Un dépliant qui regroupe les expositions temporaires et permanentes (c'est notamment l'occasion de valoriser les musées de territoire) tout l'été sur Serre-Ponçon.



Ces deux supports sont coordonnés, mutualisés et financés par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon avec le concours des différents organisateurs publics ou privés sur le territoire de Serre-Ponçon.

LA MEZZANINE DE LA MAISON DE PAYS DE L'EMBRUNAIS

Valorise les artistes locaux à travers une série d'expositions

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon organise toute l'année des expositions temporaires sur la mezzanine de la Maison de Pays de l'Embrunais.



Si vous souhaitez exposer sur la mezzanine rendez-vous sur :

<http://www.ccserreponcon.com/culture-patrimoine-7>

« Rendez-vous »

> **Décembre 2020** : fermeture jusqu'à nouvel ordre dans l'attente de l'évolution de l'épidémie de COVID-19.

> **Les 22, 23 et 24 avril 2021**, un rendez-vous inédit sur la Mezzanine. Après une résidence d'auteur organisée par l'association Rions de Soleil avec le soutien du réseau des médiathèques Serre-Ponçon à la Page. **Mathilde Poncet** viendra présenter son dernier livre «Mes vacances timbrées» avec l'exposition des planches originales.

MUSIQUE À L'ÉCOLE SUR SERRE-PONÇON

L'éveil musical porté par la CCSP dans toutes les écoles du territoire

Initié en septembre 2018 pour période teste d'un an. Le projet Musique à l'école sur Serre-Ponçon continue d'enchanter les élèves de Serre-Ponçon. Adeline Chrestia, DUMISTE diplômée, continue de dispenser les cours d'éveil musical sur Serre-Ponçon pour la rentrée 2020-2021.

800 élèves pourront profiter de ces séances financées par la CCSP

FLASH
FINANCE

22 500 €

SERRE-PONÇON à la page

SERRE-PONÇON À LA PAGE, VOTRE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES :

Depuis 2017, la communauté de communes coordonne et anime le réseau des bibliothèques et médiathèques : Serre-Ponçon à la Page.

» « Rendez-vous »

La communauté de communes de Serre-Ponçon apporte son soutien à l'association Rions de Soleil pour la résidence auteur jeunesse 2020. Cet automne, c'est Claire AUDHUY qui a pu aller à la rencontre des élèves du territoire à travers une série de médiations en direction du jeune public.

La CCSP a fait l'acquisition des livres de Claire AUDHUY, à retrouver dans les bibliothèques du réseau.



La Direction des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite renouveler la convention : Contrat Territoire Lecture avec la CCSP et la Bibliothèque Départementale pour 3 ans.

Ce renouvellement permet à ce tout jeune réseau d'approfondir sa construction avec comme objectif premier le développement des services en direction des publics.

FLASH FINANCE

**16 000 € par an pendant
3 ans (financement
paritaire : Préfecture des
Hautes-Alpes et CCSP).**



Contact médiathèques :

- » Châteauroux-les-Alpes : 04 92 43 72 63
- » Chorges : 04 92 53 93 30
- » Crots : 04 92 43 13 05
- » Embrun : 04 92 43 35 97
- » Puy-Sanières : 04 92 44 35 50
- » Savines-le-Lac : 04 92 50 88 91

- » Pôle culture et communication de la CCSP : alapage@ccserreponcon.com
- » Rendez-vous sur notre site : <http://www.ccserreponcon.com/culture-patrimoine-7>

PROTOCOLE SANITAIRE

Les bibliothèques et médiathèques du réseau sont heureuses de vous accueillir en toute sécurité avec un protocole adapté à la situation sanitaire liée au Covid-19 ou en système de DRIVE durant la période de confinement.

» Rendez-vous dans les médiathèques du territoire !



LES ACTUALITÉS DE LA RÉGIE SMICTOM SERRE-PONÇON

➤ Nouveaux camions

Pour améliorer la qualité du service, la régie déchets a fait l'acquisition de deux camions neufs équipés de rétention pour les jus générés par les déchets (pas de perte sur le domaine public) pour la collecte des ordures ménagères et du bifiux.

FLASH
FINANCE

Montant total : 611 500 € TTC
Loyer mensuel **5 000 €** par mois, véhicules deviennent propriété du SMICTOM à l'issue des 5 ans

REPRISE EN RÉGIE DE L'ISDND

Une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) qui élimine des déchets non dangereux par enfouissement. Elle est soumise à autorisation préfectorale et est contrôlée par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).



Les déchets acceptés :

Ordures ménagères + encombrants + Refus de dégrillage/dessablage + refus des emballages

► Fin de l'ISDND prévue fin 2026 (6 ans) / tonnages moyen annuels = 6000 tonnes



PIERRE VOLLAIRE

Vice-Président en charge notamment des déchets

" À la suite d'une forte augmentation du prix du nouveau marché (2019), avec les élus de la CCSP, nous avons fait le choix de prendre l'ISDND en gestion directe au 1er avril 2020. La Régie SMICTOM Serre-Ponçon est accompagnée par un bureau d'étude pour sa première année d'exploitation (EODD) ".

FLASH
FINANCE

Investissement 600 000€ :

Engins :
compacteur de 35 T + pelle de 14 T + compresseur de chantier C25 + conteneur maritime (86%)
Fonctionnement 440 000€ (hors personnel).

CONSIGNES DE TRI EN 2019, + DE TRI, ET EN 2020... ENCORE + DE TRI, MERCI !

La CCSP vous remercie !

Depuis novembre 2018, le tri est simplifié.

Depuis 2 ans maintenant, plus de 200 tonnes supplémentaires ont été dirigées vers le centre de tri de Manosque, soit près de 1400 conteneurs collectés en plus !

Une partie de ce qui est collecté part en « refus », ce qui ne devrait pas se retrouver dans les conteneurs de tri : chaussures, tuyaux d'arrosage, étendoir à linge et bien d'autres. Ces « indésirables » sont alors dirigés vers le site d'enfouissement (ISDND) d'Embrun.

Pensez donc à déposer vos emballages et papiers VIDES et EN VRAC dans les conteneurs jaunes !

 **Rendez-vous sur notre site :**
<http://www.ccserreponcon.com/dechets>

LA RESSOURCERIE DE PRALONG VOUS ACCUEILLE

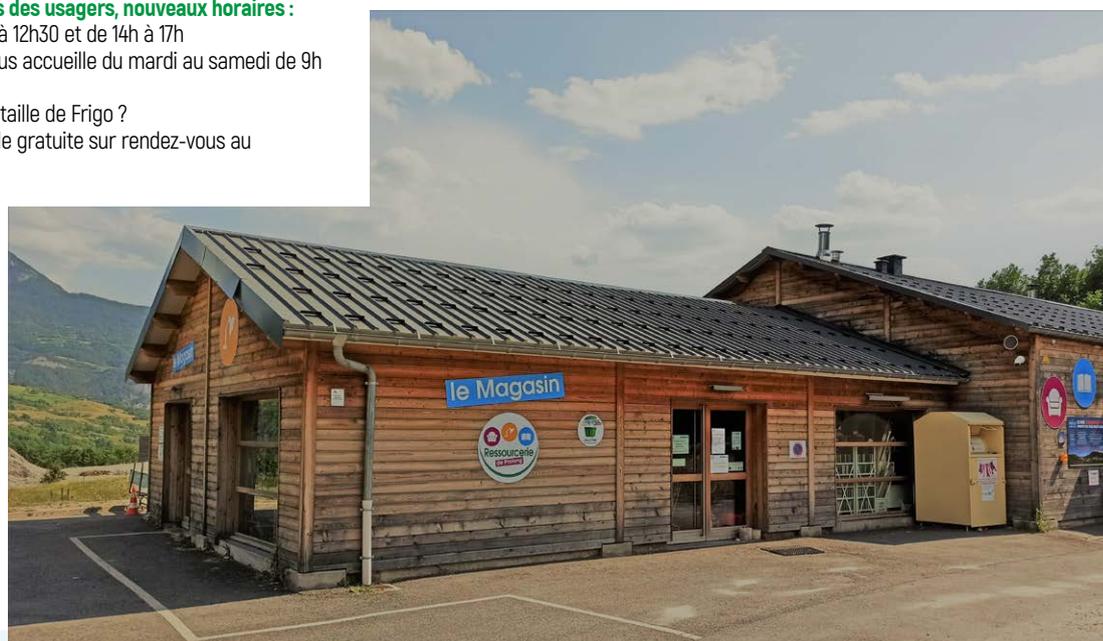
Sauf période de confinement

Pour s'adapter aux demandes des usagers, nouveaux horaires :

- › Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- › Pour les apports : l'équipe vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous changez de canapé ? de taille de Frigo ?

Pensez aux collectes à domicile gratuite sur rendez-vous au
04 92 43 76 27



PRESENTATION APPLI GUIDE DU TRI DE CITEO

Vous êtes en vacances et avez un doute ? Une question ? **l'application « Guide du tri »** de CITEO est là pour vous aider. Il suffit de télécharger l'application pour connaître la consigne de tri pour plus de 5 000 produits et objets ainsi que les différents points de collecte près de chez vous.



Guide du Tri

Téléchargez l'application



Application disponible sur Google Play, App Store depuis un smartphone ou sur **consignesdetri.fr** depuis votre ordinateur.



POURQUOI UNE TAXE GEMAPI ?

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la CCSP depuis le 1er janvier 2018 (loi MAPTAM 2014). Elle concerne l'ensemble des projets destinés à réduire la vulnérabilité aux inondations ainsi que les actions de préservation et de mise en valeur des milieux aquatiques.

La restauration des digues le long des torrents, l'entretien régulier du lit et des berges pour éviter les débordements vers les lieux habités ou l'érosion des terrains entraînent des investissements conséquents.



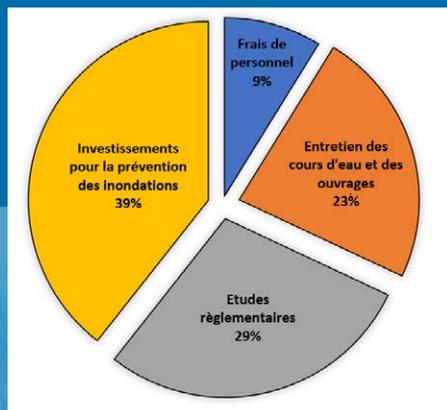
JEAN-MARIE BARRAL

Vice-président en charge notamment de la GEMAPI :

" Ces dépenses sont financées par le produit de la taxe GEMAPI, (portée à 20 € par habitant et par an en 2020, calcul des services fiscaux sur le foncier, la CFE et la taxe d'habitation) et par des subventions potentielles de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de l'Agence de l'eau et du Département ".



Plus d'infos sur notre site : <http://www.ccserreponcon.com/gemapi>



LANCEMENT DE LA PREMIÈRE CHARTE FORESTIÈRE :

Une charte pour préserver et valoriser les ressources forêt et bois du territoire



Issue de la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001, les chartes forestières de territoire sont

des démarches volontaires qui participent au soutien et au développement de la filière forêt-bois en transversalité avec d'autres dynamiques de développement local.



JEAN-LUC VERRIER

Vice-président en charge notamment de l'environnement et de la forêt :

" Dans un contexte de changement climatique, la collectivité souhaite encore davantage mobiliser et valoriser la forêt en tant que puit de carbone et le bois en tant que ressource locale et matériau biosourcé. Le rôle multifonctionnel des forêts et la complémentarité des acteurs sont au cœur de l'élaboration de la cette première charte forestière ".

► La CCSP souhaite finaliser l'élaboration de cette charte pour la fin d'année 2021.

Soutenue à 80% pendant deux ans par l'Europe (FEADER) pour un budget global de 127 000 €.

FLASH FINANCE



Plus d'infos sur notre site : <http://www.ccserreponcon.com/charte-forestiere>

NATURA 2000 VERS LA POURSUITE DE L'ANIMATION DES SITES

Depuis avril 2017, la CCSP a pris la compétence Natura 2000 et dans ce cadre, grâce à des aides de l'Europe et de l'Etat, une chargée de mission mène à bien l'animation de 3 sites :



- Site « Piolit - Pic de Chabrières » : sur les communes d'Ancelle, la Bâtie Neuve, Chorges, Prunières et Saint-Apollinaire, il concerne 1700 ha d'adrets, avec de vastes pâturages et quelques belles zones boisées.
- Site « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse » : sur les communes de Crots et de Savines-le-Lac, il concerne 2500 ha de forêts ainsi que le vaste alpage de Morgon.
- Site « Montagne de Seymuit - Crête de la Scie » : sur la commune de Brézières, il concerne 1400 ha, essentiellement boisés. Situé au carrefour des régions biogéographiques méditerranéenne et alpine, il présente une richesse biologique importante, notamment pour son entomofaune.

Les financements permettant de mener à bien ces missions ont été renouvelés pour 3 ans en avril 2020 jusqu'en mars 2023.

FLASH FINANCE



Plus d'infos sur notre site : <http://www.ccserreponcon.com/natura-2000>



CURAGE DE LA STEP DE CHORGES-PRUNIÈRES « LES RISOULS »

La station d'épuration des Risouls a été mise en service en 2006 : c'est une station d'épuration à lits de filtration plantés de roseaux. Elle traite les effluents de la commune de Prunières, de plusieurs hameaux de Chorges (les Bernards, les Augiers) ainsi que de la totalité de la zone de la Baie-St-Michel.

Le système de traitement de cette station consiste à accumuler les boues biologiques à la surface des lits d'infiltration. Ainsi, les boues sèchent et sédimentent dans le but de former un compost de très bonne qualité. Après plusieurs années d'accumulation, il était devenu nécessaire de retirer les boues accumulées. Elles ont été collectées par la société Recytec basée à Gap, et le compost a été épandu sur des parcelles agricoles situées sur les communes de Chorges et de Prunières. Des analyses validant leur qualité agronomique ont été effectuées avant épandage.

► Pour finir, 189 tonnes de compost ont été épandues.



INSPECTION DU BASSIN D'AÉRATION DE LA STEP DE SAVINES-LE-LAC PAR DES SCAPHANDRIERS PROFESSIONNELS

En juillet dernier, une intervention d'envergure a eu lieu sur la station d'épuration dans le bassin d'aération (ouvrage principal cylindrique de 20,3 m de diamètre et 5,5 m de profondeur où se produit le traitement biologique).

Le traitement biologique consiste à nourrir les bactéries qui assurent la dégradation des polluants en leur fournissant de l'oxygène (via des diffuseurs fines bulles). L'efficacité de l'aération se réduisant du fait de l'âge avancé des diffuseurs. Le changement devenait nécessaire.



MARC AUDIER

Vice-président en charge de l'assainissement :

" L'objectif de l'intervention a été de changer les diffuseurs fines bulles. Cette opération a nécessité l'emploi d'une grue de grande taille de l'entreprise Alp'levage, ainsi que l'intervention d'une équipe de 3 scaphandriers de l'entreprise Enviroscaph, de 3 techniciens des sociétés Grundfos et Europelec, et de 2 techniciens CCSP ".

VISITE DE LA STEP DE SAVINES-LE-LAC PAR UNE CLASSE DE L'IME « JEAN CLUZEL »

En novembre 2019, les pensionnaires du Centre Jean Cluzel à Savines-Le-Lac sont venus visiter la station d'épuration de la commune ; ils ont pu effectuer une visite « au fil de l'eau » de l'installation, encadrés par leur professeur, les personnels de la CCSP exploitant la station d'épuration et une accompagnatrice.





BARATIER

Maire : Christine MAXIMIN
Population : 613 habitants
au 1^{er} janvier 2020
Superficie : 1 490 hectares
Contact : 04 92 43 25 86
mairie@baratier.net
www.baratier.net



CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

Maire : Jean-Marie BARRAL
Population : 1 229 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 9 284 hectares
Contact : 04 92 43 22 04
www.chateauroux-les-alpes.com



CHORGES

Maire : Christian DURAND
Population : 3 053 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 735 hectares
Contact : 04 92 50 60 30
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr
f Marie de Chorges



CRÉVOUX

Maire : Stéphane SCARAFAGIO
Population : 133 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 626 hectares
Contact : 04 92 43 18 11
mairie@crevoux.fr
www.mairie.crevoux.fr



CROTS

Maire : Jean-Pierre GANDOIS
Population : 1 102 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 384 hectares
Contact : 04 92 43 13 05
mairie.crots@wanadoo.fr
www.crots.fr
f Crots Hautes Alpes



EMBRUN

Maire : Chantal EYMÉOUD
Population : 6 566 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 639 hectares
Contact : 04 92 44 66 00
ville-embrun.fr
f Embrun ma ville



LES ORRES

Maire : Pierre VOLLAIRE
Population : 584 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 7 479 hectares
Contact : 04 92 44 00 40
contact@mairie-lesorres.fr
www.mairie-lesorres.fr



PONTIS

Maire : Georges GAMBAUDO
Population : 87 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 568 hectares
Contact : 04 92 44 26 94
mairiedepontis@wanadoo.fr
www.pontis.fr



PRUNIÈRES

Maire : Jean-Luc VERRIER
Population : 304 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 512 hectares
Contact : 04 92 50 65 89
contact@prunieres.fr
www.prunieres.fr



PUY SAINT-EUSÈBE

Maire : Gustave BOSQ
Population : 141 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 131 hectares
Contact : 04 92 43 28 81
mairie@puyainteusebe.com
www.puyainteusebe.com



PUY-SANIÈRES

Maire : Bruno PARIS
Population : 292 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 138 hectares
Contact : 04 92 43 38 88
mairiedepuyansieres@wanadoo.fr
www.puyansieres.fr
f commune.sanieres



RÉALLON

Maire : Michel MONTABONE
Population : 260 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 7 140 hectares
Contact : 04 92 44 23 93
reallon.mairie@wanadoo.fr
www.reallon.fr



SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN

Maire : Jean-Marie MELMONT
Population : 683 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 863 hectares
Contact : 04 92 43 03 84
mairie@saintandredembrun.fr
www.saintandredembrun.fr



SAINT-APOLLINAIRE

Maire : Daniel BEY
Population : 146 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 754 hectares
Contact : 04 92 44 22 33
mairie.st-apolinaire@orange.fr
www.saint-apolinaire.fr



SAINT-SAUVEUR

Maire : Chantal ROUX
Population : 510 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 2 418 hectares
Contact : 04 92 43 18 39
mairie@saintsauveur-hautes-alpes.fr
www.saintsauveur-hautes-alpes.fr



LE-SAUZE-DU-LAC

Maire : Bernard RAIZER
Population : 150 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 224 hectares
Contact : 04 92 44 25 34
mairie@lesauzedulac.fr
www.lesauzedulac.fr
f Le Sauze-du-Lac



SAVINES-LE-LAC

Maire : Victor BERENGUEL
Population : 1 098 habitants
au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 048 hectares
Contact : 04 92 44 20 03
mairie.savineslelac@orange.fr
www.savines-le-lac.fr

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCUEILLE :

La communauté de communes de Serre-Ponçon est installée dans les locaux de l'ancien observatoire météorologique d'Embrun.

Vous trouverez au rez-de-chaussée, l'accueil du service urbanisme et de la régie assainissement et à l'étage l'administration générale qui vous accueille :

➤ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

6, Impasse de l'Observatoire
05200 Embrun
Tél. 04 92 43 22 78
contact@ccserreponcon.com

Notre site Internet :
www.ccserreponcon.com